

21 février 2006

06.325

Question Walter Willener**Un engagement particulier**

Le Département de la justice, de la sécurité et des finances a engagé récemment un collaborateur scientifique dont le rôle sera, semble-t-il, de fonctionner plutôt comme conseiller personnel du chef du département. Nous demandons au Conseil d'Etat de nous préciser les conditions d'engagement de ce collaborateur (mise au concours du poste, blocage du personnel, salaire) et ses tâches exactes.